

COP28 :

# Faure Gnassingbé engagé pour une transition énergétique au Togo

#6



# Le Magasin Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°719 du mercredi 06 décembre 2023 - 17<sup>ème</sup> année - Prix: 250 FCFA



## POLITIQUE

### A LA FOIRE DE LOMÉ L'OTR propose un cadre de partenariat privilégié aux entreprises



Pour sa journée à la Foire internationale de Lomé mercredi 29 novembre 2023, l'Office togolais des recettes (OTR) a réuni plusieurs opérateurs économiques exposants ou non pour des échanges B&B dans le cadre d'un partenariat privilégié (CPP). Une belle opportunités pour les participants de nouer des contacts en vue de l'établissement d'éventuel partenariat.

## POLITIQUE

### DÉCOUPAGE ÉLECTORAL AU TOGO : Les principaux critères pour en débattre avec raison



## CLIMAT / COP 28:

#3

# Assez des déclarations, décaissez les fonds !

## « Un fonds vide ne peut pas aider nos citoyens »



## À Dubaï, le Togo fait connaître sa position

## Forfait internet expiré, mégas lé kèdèèè...

Récupère gratuitement tes mégas expirés en renouvelant ton forfait.

\*909\*2#

Récupère gratuitement les mégas expirés en renouvelant ton forfait. Forfait internet à partir de 4000. Volume expiré disponible jusqu'à 5 jours. Consultation scilicet expiré \*909\*2#

Avancez. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
4000	4000	7 Jours	+1 Jour

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
4000	4000	7 Jours	+3 Jours

Forfait	Volume	Validité	Offre spéciale
4000	4000	7 Jours	+3 Jours
4000	4000	7 Jours	+3 Jours
4000	4000	7 Jours	+3 Jours
4000	4000	7 Jours	+3 Jours



LE CARNET

Le gouvernement Dogbé serait-il illégal après 31 décembre 2023 ?

Les lecteurs savent que je fais rarement du prosélytisme politique sur ma page. Je fais plutôt de la pédagogie et je suis content quand les gens me disent qu'ils améliorent leur culture politique grâce à mes publications.

Donc ces derniers temps, j'entends des bruissements par ici par-là: le gouvernement actuel ne serait pas légal à compter du premier janvier 2024, il faudra mettre en place une transition, un gouvernement d'union.... Et pourquoi certains politiciens parlent de ça ? parce que notre mandat expire officiellement le 8 janvier 2024, (et non le 30 décembre comme le disent certains) car même si la cour constitutionnelle a proclamé définitivement les résultats des élections législatives le 31 décembre 2018, l'acte de prise de fonction a été réalisée le 8 janvier, à la session de plein droit.

Ce que les politiciens qui distillent cette information ne disent pas, c'est que depuis plus d'une décennie, on n'a jamais organisé les élections législatives à échéance. Les élections législatives initialement prévues pour octobre 2012 ont eu lieu en juillet 2013, avec la participation de toute la classe politique. À l'époque, personne n'avait parlé de vide constitutionnel. Le législatives de 2018 auraient dû avoir lieu en juin 2018, elles ont eu lieu en décembre.

Et pourquoi ces reports ne donnent-ils pas lieu à un vide constitutionnel ? c'est parce que les députés à l'assemblée nationale, d'où est issue la majorité qui forme le gouvernement, ne quittent pas l'assemblée comme les collégiens en fin d'année piur6les vacances. Non, la constitution a été prévoyante sur ce sujet, et ce depuis celle originelle de 1992.

Dernier alinéa de l'article 52 : «Les membres de l'Assemblée nationale et du Sénat sortants, par fin de mandat ou dissolution, restent en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de leurs successeurs.» par conséquent, tant que les successeurs ne sont pas élus, les députés restent en place ainsi que le gouvernement. Et fougoufa. Comme je l'ai déjà écrit, je déplore uniquement que la perspective du report des élections n'ait pas été discuté soit au Cpc ou dans un cadre de dialogue politique élargi. Il n'est pas tard pour le faire et j'exhorte le ministre de l'administration territoriale à prendre une initiative allant dans ce sens. C'est tout.

Comme d'habitude, je fais ce genre de publication par pure pédagogie. Ce que je n'ai jamais vu, il faut faire je vais voir, comme disait l'ivoirien. Rien de nouveau sous notre ciel. Apprenons la politique, vivants. Même si ce ne vous intéresse pas.

Gerry

FIL18 : IB Bank donne des éclaircissements sur ses produits et services

Le samedi 02 décembre 2023, International Business Bank (IB Bank Togo) a animé une conférence-débat au CETEF à Togo 2000. C'est dans le cadre de la 18ème édition de la Foire Internationale de Lomé qui se tient actuellement dans la capitale togolaise.

Objectif de cette rencontre est de permettre au public d'avoir des éclaircissements sur les produits et services de IB Bank Togo.

"Guidé par une équipe de leaders dynamiques et compétents, l'organigramme de la banque reflète un engagement vers l'excellence. Nous couvrons aujourd'hui le territoire national avec 23 agences. Nous nous projetons à l'étendre davantage pour être plus proche de vous et mieux répondre à vos besoins", peut-on retenir l'allocation de Monsieur Soudji dès l'entame de la conférence. C'était un réel plaisir à Monsieur Yacoubou Boukari, Directeur des Engagements de IB Bank Togo de passer en revue quelques solutions que cette banque.

"L'occasion m'a été donnée lors de cette foire de parler de IB Bank

Togo et de tout ce qu'il y a comme solutions que IB Bank Togo offre aux PME/PMI. Je pense qu'on a passé en revue cette panoplie de solutions que IB Bank met à la disposition de ces PME/PMI en l'occurrence, je citerai deux ou trois, tout ce qui est Avance sur facture, tout ce qui est Crédit documentaire et tout ce qui est Ligne de découvert dans le cadre de l'exploitation des activités des petites et moyennes entreprises", a martelé M. Yacoubou Boukari.

De nos jours, le manque de dispositifs de garantie et l'asymétrie d'information constituent de véritables problèmes aux PME et PMI dans la réussite de leurs projets. Mais IB Bank Togo s'engage à les accompagner si ces entreprises remplissent les conditions qu'il faut.

"Aujourd'hui, la difficulté des financements aux PME et PMI c'est la sy-



métrie d'informations et le manque de dispositifs de garantie. Je vous assure qu'on comprend ce problème c'est la raison pour laquelle IB Bank Togo accompagne et accompagnera ces PME et PMI le plus simplement possible. Il faudrait que ces PME et PMI viennent vers nous et il faudrait qu'elles nous disent toute la vérité. Elles ne doivent plus avoir trois états financiers mais un seul", a-t-il bien précisé.

Au cours de la conférence, le M-Banking, l'un des produits de IB Bank Togo a été présenté aux participants. Une précision a été donc faite par M. Élie Kossi AGBOVE, Responsable Marketing et Communication de IB Bank Togo.

"Le M-Banking est une solution phare

que nous commercialisons en partenariat avec T-Money. Nous permettons à chaque client de pouvoir avoir accès à son compte 24 heures sur 24, 07 jours sur 07 en reliant son compte bancaire à son portefeuille électronique qui est T-Money et vice-versa, il peut faire des retraits et des dépôts", a-t-il expliqué.

Il faut donc rappeler que pour accompagner le développement de ces différents produits et être plus proche de sa clientèle, IB Bank Togo entend étendre davantage son réseau pour assurer un maillage du territoire national qui comprend 23 agences. Au cours de cet événement, trois acteurs ont été primés à savoir CETEF, Vlisco et Anamousse.

TRANSPORT : BKG Speed, l'application qui redéfinit l'expérience de déplacement

La 18ème Foire internationale de Lomé continue de battre son plein. Aux rangs des exposants qui participent à ce grand rendez-vous commercial figure une société, pas des moindres. Il s'agit de Boukougou Distribution (BKG) qui fait une démonstration de force sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé CETEF-Lomé) avec sa nouvelle application de transport dénommée "BKG Speed".

BKG Speed, la toute nouvelle application innovante à la demande de transport, émerge comme un pionnier dans le secteur grâce à ses innovations exceptionnelles. Offrant une expérience de déplacement inégalée, BKG Speed se distingue par son coût abordable, son engagement envers la sécurité, sa proximité avec les utilisateurs et son confort incomparable.

BKG Speed s'adresse à tous avec des tarifs compétitifs, rendant le transport accessible à un large public. Cette approche économique vise à améliorer la mobilité pour chacun, sans compromettre la qualité du service.

"Nous avons réalisé une étude approfondie dans le secteur hautement concurrentiel du transport. Ainsi, nous vous présentons cette application novatrice qui se distingue à divers égards, compte tenu de la multitude d'offres existantes sur le marché. Avec nous, c'est la sécurité, le confort à des prix attractifs", a confié à newsoftogo Françoise GBE-DO, Responsable Média-ABISSUP.

Il faut dire que la sécurité est au cœur de l'ADN de BKG Speed. Grâce à des mesures rigoureuses et à une vérification approfondie des conducteurs, les utilisateurs peuvent avoir l'assurance d'un déplacement (Grand Lomé pour l'instant) en toute sécurité. L'application met en œuvre des normes strictes pour garantir la tranquillité d'esprit des passagers.

BKG Speed se démarque en offrant une proximité inégalée avec ses utilisateurs. Avec des chauffeurs présents dans tous les quartiers de

Lomé, l'application assure un accès facile et rapide aux services de transport à la demande, répondant ainsi aux besoins de la communauté.

L'expérience de déplacement avec BKG Speed va au-delà de la simple destination. Les véhicules haute gamme bien entretenus et le service attentionné garantissent un confort optimal pour les utilisateurs. Des trajets agréables font partie intégrante de l'engagement de BKG Speed envers ses précieux clients.

Particularité de BKG Speed

Avec des capitaux africains, BKG Speed est présente sur les réseaux sociaux notamment sur Facebook (Bkg Speed) et TikTok (bkg\_speed). L'idée est d'être informé en temps réel des dernières mises à jour, promotions exclusives. Le client peut aussi contacter la société sur le +228 71 00 33 33 ou via l'adresse e-mail : bkg-speed.togo@gmail.com.

La société a une autre particularité notable. Elle prévoit d'intégrer ses chauffeurs dans le système bancaire afin de faciliter l'accès à des prêts pour ces derniers. "BKG Speed offre aux utilisateurs la chance de générer des revenus. En utilisant notre application, vous accumulez des gains, et en parrainant vos amis, vous avez également l'opportunité d'augmenter vos revenus. C'est une double possibilité de bénéficier financièrement de notre plateforme innovante", a renchéri la Responsable Média.

L'application sera lancée début décembre prochain. Sur le site de la Foire internationale de Lomé, BKG

Speed est située à l'entrée Badge en face de la station d'essence Total énergie.

BKG Sarl, filiale du groupe EBOMAF (Entreprise Boukougou Mahamadou et fils) s'est installée officiellement au Togo fin 2022. La société est spécialisée dans la distribution de matériels de travaux publics, de machines agricoles, d'engins de mines, énergétiques et de transports.

Créé en 2019, BKG distribution, d'après ses promoteurs, s'inscrit dans la perspective d'expansion et de diversification des activités du Groupe EBOMAF dont elle est une filiale. La société est dirigée par Bachi-

rou Bonkougou qui n'est autre que le fils de Mahamadou BONKOUNGOU, le PDG du Groupe EBOMAF et du groupe bancaire, IB Holding dont le siège est à Lomé.

BKG Togo se veut le plus grand hub commercial du Togo dans la fourniture de matériels de pointe destiné au génie civil, aux mines et carrières, aux aménagements agricoles, à l'exploitation industrielle. Elle fait également dans la location de véhicules et engins et dans la vente de marques de renommée internationale. Elle distribue aussi des pièces de rechange d'origine.

**18ème FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ**  
22 NOV - 10 DEC 2023

**SUITE DU PROGRAMME**

<p><b>Lun 04 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 17H00-20H00 : Animation podium</li> <li>• 21H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul> <p><b>Mar 05 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 17H00-20H00 : Animation podium</li> <li>• 21H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul> <p><b>Mer 06 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 10H00-14H00 : Rencontres B to B</li> <li>• 21H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul> <p><b>Jeu 07 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 15H00 : PANEL</li> </ul> <p>Thème: promotion des chaînes de valeurs, normes et qualités pour un accès efficace du marché international</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 18H00 : Karaoké grand public</li> <li>• 21H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul>	<p><b>Ven 08 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 18H00 : CONCERT CETEF ON STAGE</li> <li>• 23H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul> <p><b>Sam 09 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 18H00 : Concert "ULTIMATE FIL"</li> <li>• 23H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul> <p><b>Dim 10 DEC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 09H00 : Ouverture des pavillons</li> <li>• 18H00 : Journée MOOV AFRICA</li> <li>• 23H00 : Fermeture des pavillons</li> </ul>
--	--

[facebook.com/cetef.tg](https://facebook.com/cetef.tg)
[twitter.com/ceteflome](https://twitter.com/ceteflome)
[instagram.com/ceteflome](https://instagram.com/ceteflome)
[www.cetef.tg](https://www.cetef.tg)

## COP 28

# Assez des déclarations, décaissez les fonds !

## « Un fonds vide ne peut pas aider nos citoyens »

Un appel à l'action lancé samedi dernier à Dubaï lors de la journée africaine à la COP28 qui a rassemblé certains chefs d'États africain, les délégués-pays, négociateurs africains et la société civile africaine.

Il urge de mobiliser des ressources et orienter les investissements vers des voies de développement résilientes au changement climatique et à faibles émissions de carbone», lance Claver Gatete, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, Selon lui, cela nécessite un changement fondamental dans la façon dont il faut aborder la finance, en adoptant des mécanismes et des partenariats innovants qui débloquent les ressources nécessaires au développement durable en Afrique.

«Les décisions que nous prenons aujourd'hui se répercuteront sur les générations à venir. Nous avons l'opportunité de travailler ensemble pour démontrer notre détermination collective, notre vision et notre solidarité en tant que continent» souligne-t-il. Précisément sur la question de l'augmentation du financement de l'action climatique et de la croissance verte en Afrique, certains statistiques révèlent que le continent doit donner la priorité au financement de l'adaptation et de la résilience, ce qui nécessite des investissements importants s'élevant à 87 milliards de dollars par an.

«Nous saluons la mise en œuvre du Fonds pour les pertes et dommages, qui se fait de toute façon attendue depuis longtemps. Mais attention, nous refusons de célébrer les 460 millions de dollars promis par les différentes parties. Nous souhaitons

mettre en garde les parties à ne pas encore tomber dans une ambiance de fête» met en garde Dr Mithika Mwenda, directeur exécutif de l'Alliance panafricaine pour la justice climatique (PACJA).

«Nous devons nous battre pour vraiment gagner le pari. Cette COP28 n'est pas seulement une plateforme de négociation mais un appel à l'action. Nous avons une fois encore une opportunité pour prouver l'esprit de partenariat et montrer aux yeux du monde que nous pouvons parler d'une même voix. Nous devons être audacieux, nous devons leur faire pression. La justice climatique n'est pas une charité mais une obligation,» ajoute-t-il.

A en croire les participants à cette journée africaine à la COP28, les pays développés doivent tenir leurs promesses non tenues, répondre au bilan mondial par des engagements, augmenter considérablement le financement de l'adaptation, soutenir les transitions justes et équitables en Afrique.

**La mise en œuvre du fonds sur les « pertes et dommages » des pays vulnérables adoptée**

La mise en œuvre du fonds destiné à financer les « pertes et dommages » climatiques des pays vulnérables a été adoptée jeudi 30 novembre dès le premier jour de la COP 28 à Dubaï, un pas positif pour espérer dégraisser les tensions financières entre



le Nord et le Sud en parallèle des négociations sur les énergies fossiles. Cette décision historique, saluée par une standing ovation des délégués des près de 200 pays participants, concrétise le principal résultat de la COP27 en Égypte l'an dernier, où ce fonds avait été approuvé sur le principe mais dont les contours n'avaient pas encore été définis.

« Je félicite les partis pour cette décision historique. C'est un signal positif pour le monde et pour notre travail », a déclaré Sultan Al Jaber, le président émirati de cette COP. « Nous avons écrit une page d'histoire aujourd'hui... La rapidité avec laquelle nous l'avons fait est inédite, phénoménale et historique ».

Après un an de bras de fer, les pays du Nord et du Sud étaient parvenus le 4 novembre à Abou Dhabi à un fragile compromis sur les règles de fonctionnement de ce fonds, dont le démarrage effectif est désormais prévu en 2024.

L'adoption du texte dès l'ouverture de la COP efface les craintes d'une remise en cause du compromis, qui

aurait pesé lourdement sur le reste des négociations sur la réduction des gaz à effet de serre de l'humanité, responsables du réchauffement climatique.

**Attente des contributions**

Madeleine Diouf Sarr, présidente du groupe des Pays les moins avancés, qui représente 46 des nations les plus pauvres, a salué une décision d'une « signification énorme pour la justice climatique ». « Mais un fonds vide ne peut pas aider nos citoyens », a-t-elle souligné. « Il faut désormais que les pays riches annoncent des contributions significatives », a abondé Friederike Röder, de l'ONG Global Citizen, arguant pour de nouvelles taxes internationales.

« L'argent, il y en a, comme le montre les bénéfices de l'industrie pétrogazière », a-t-elle déclaré.

Selon plusieurs négociateurs interrogés par l'AFP, l'Union européenne, l'Allemagne, la France, le Danemark sont sur le point d'annoncer une première mise de départ, de l'ordre de

quelques centaines de millions de dollars.

Les Émirats ont annoncé immédiatement leur contribution de 100 millions de dollars. Ces montants sont encore loin des dizaines de milliards nécessaires pour financer les dégâts climatiques des nations vulnérables.

**Objectif de 100 milliards de dollars**

Des pays en développement ont réclamé un objectif de 100 milliards de dollars pour ce nouveau fonds, un chiffre équivalent aux 100 milliards d'aide annuelle dus par les pays développés pour l'adaptation et la transition écologique. Une promesse qui n'a pas été atteinte dès 2020 comme promis et a entamé durablement les relations Nord-Sud dans la lutte contre le changement climatique. Les premières contributions « permettront de financer des projets pilotes » et de tester le fonctionnement du fonds « avant un tour de table plus large dans un an ou un an et demi », une fois qu'il aura prouvé sa crédibilité aux yeux des donateurs, explique un diplomate européen.

Selon le texte adopté, le fonds doit être accueilli provisoirement, pour quatre ans, au sein de la Banque mondiale. Les pays en développement s'opposaient initialement avec force à cette option, reprochant à l'institution d'être aux mains des Occidentaux et inadaptée à leurs besoins.

De leur côté, les pays développés, États-Unis en tête, ont refusé que leurs contributions soient obligatoires plutôt que volontaires et réclament un élargissement de la base des donateurs aux riches pays émergents, comme l'Arabie Saoudite ou la Chine.

T.B.

## COP 28 :

# La position du Togo à Dubaï désormais connue

Le Togo participe à la 28ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP 28). Les travaux qui ont débuté, le jeudi 30 novembre 2023 à Dubaï, aux Émirats arabes unis ont vu la participation du ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières, M. Foli Bazi-katari et plusieurs de ses collaborateurs.

Signataire de l'accord de Paris de 2015, le Togo figure parmi les plus faibles pollueurs au monde. Il compte en ce sens, réclamer des dédommagements financiers, un sujet épineux qui sera officiellement au menu des discussions. « Les priorités du Togo pour cette conférence sur le changement climatique, c'est que nous soutenons les financements pour l'adaptation étant un pays vulnérable. Nous voudrions également que les partenaires assistent les pays en développement, surtout en payant leurs dettes de financement, la mobilisation au profit des pays en développement. », a lancé la Directrice de l'Environnement et des ressources forestières, Yao Merry.

Aussi a-t-elle ajouté « La mobilisation des ressources fait partie intégrante des priorités du Togo. Ensuite la question de transfert des technolo-

gies. Donc c'est toujours à travers le financement qu'on peut financer les projets qui sont identifiées à être mises en œuvre. »

La Directrice de l'Environnement et des ressources forestières n'a pas manqué d'indiquer l'ambition du pays d'obtenir un résultat juste des questions de « pertes et dommages ».

« Nous nous attendons véritablement à l'opérationnalisation du fonds qui a été créé l'année passée sur les pertes et préjudices pour pouvoir faire face aux questions de vulnérabilité ou de pertes après l'adaptation. », a-t-elle insisté.

Il faut noter que c'est une forte délégation Togolaise d'une centaine d'acteurs qui prend part à ces travaux sur la 28ème Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (COP 28) à Dubaï, aux Emi-



Le ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières M. Foli Bazi katari

rats Arabes Unis.

**Le Togo adhère à la mise en place d'un cadre d'action régionale**

De 2020 à 2030, l'estimation du financement nécessaire pour les Contributions Déterminées au niveau national (CDN) des pays africains est d'environ 2800 milliards de dollars américains, ce qui représente plus de 93% du PIB de l'Afrique.

Malgré des priorités de développement divergentes et un fardeau élevé lié à la dette, les gouvernements africains ont engagé 264 milliards de dollars de ressources publiques nationales pour financer la mise en œuvre de leurs CDN respectives, soit 10% du coût total estimé de la

mise en œuvre. Les 2500 milliards de dollars restants doivent provenir de la communauté internationale des donateurs et du secteur privé.

Mais la confiance a été gravement sapée en raison de l'incapacité des pays développés à atteindre l'objectif de financement climatique convenu de 100 milliards de dollars par an d'ici 2020.

C'est fort de ce constat que la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD) a décidé franchir une nouvelle étape dans son engagement à construire, ensemble avec les États, un avenir meilleur pour les populations de l'UEMOA.

Cette vision s'inscrit dans la mise en place d'un cadre d'action régionale

pour le financement des CDN des États membres de l'UEMOA. Elle a fait objet d'un panel ce mardi 5 décembre au pavillon de la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD).

A cette occasion le ministre en charge de l'environnement et des ressources forestières M. Foli Bazi katari a pris part estimant que le Togo a besoin de 6 milliards de dollars pour atténuer les effets dévastateurs du changement climatique et promouvoir une résilience au sein des communautés vulnérables.

« Il nous faut seulement 6 milliards de dollars, et nous avons déjà ce que nous appelons des engagements conditionnels et inconditionnels. Le Togo lui-même est un engagement conditionnel et prêt à faire des efforts allant jusqu'à 20% de réduction, même s'il est à 5 ou 8 de réduction. », a-t-il lancé d'entrée.

Et le conditionnel, poursuit-il « c'est que nous pouvons aller jusqu'à 50% de réduction. Nous pouvons y arriver. Ce qui est bien, c'est qu'aujourd'hui, nous savons que nous avons une solution, l'éducation environnementale. Nous avons une voix qui compte. Je crois qu'il revient à nous de nous asseoir et de voir la bonne manière pour parvenir à des conditions concrètes »



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

### Relatif à un avis de recrutement qui circule sur les réseaux sociaux

Il m'a été donné de constater qu'il circule depuis un certain temps sur les réseaux sociaux, un appel à candidature relatif au recrutement « **d'Agents de surveillance du territoire douanier** ».

L'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public que cet avis n'émane en aucun cas de lui et tient à souligner qu'il n'utilise ni les réseaux sociaux ni des applications de messagerie instantanée pour le recrutement de son personnel.

Toute information officielle de recrutement émanant de l'OTR est publiée sur son site web officiel ([www.otr.tg](http://www.otr.tg)) et à travers les médias traditionnels.

L'Office appelle le public à la vigilance et à s'abstenir de partager de telles informations douteuses sur les réseaux sociaux.

L'OTR prendra les mesures nécessaires pour identifier les responsables de ces actes afin de les traduire en justice conformément à la loi en vigueur au Togo.

Nous restons engagés à assurer la transparence dans nos processus de recrutement et à fournir des informations précises et vérifiables au public.

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'OTR au 22 53 14 00 ou au 93 62 91 39.

Fait à Lomé, le 14 novembre 2023

**Le Commissaire Général**

**Philippe Kekou B. TCHODIE**

## A LA FOIRE DE LOMÉ L'OTR propose un cadre de partenariat privilégié aux entreprises

Pour sa journée à la Foire internationale de Lomé mercredi 29 novembre 2023, l'Office togolais des recettes (OTR) a réuni plusieurs opérateurs économiques exposants ou non pour des échanges B&B dans le cadre d'un partenariat privilégié (CPP). Une belle opportunité pour les participants de nouer des contacts en vue de l'établissement d'éventuel partenariat. Ouverte par le Directeur Général du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (CETEF-Lomé), Dr Alexandre de Souza, la rencontre a connu la participation d'une centaine de responsables d'entreprise et de société auxquels l'OTR propose un cadre de partenariat privilégié. "En adhérant au CPP, l'opérateur devient non seulement crédible aux yeux de l'administration mais aussi bénéficie de tous les outils de la douane et des impôts pour sou-

lager sa trésorerie mais aussi son business et d'être plus compétitif dans son pays et à l'étranger", a indiqué Tcha Moukpe, Inspecteur de douane à l'OTR après avoir exposé tous les outils que son institution met à la disposition de ces opérateurs économiques.

Cette année, les entreprises sélectionnées viennent du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la France, de l'Inde, de l'Espagne, du Maroc, le Togo et opèrent dans des secteurs comme les BTP, l'agroalimentaire, Banque & Assurance, Electronique & Electricité; Machines & Equipements; Services aux entreprises, etc....

"Nous participons à cette rencontre dans le but de sensibiliser les opérateurs économiques à l'importance de la certification ISO. En parallèle, nous présentons nos services pour les guider vers cette certification, éliminant ainsi les obstacles douaniers



et renforçant leur compétitivité aussi bien sur les marchés locaux qu'internationaux", a confié Dr Stéphane Toukam, le Directeur Général de Career Academy Institute qui a aussi pris part à la rencontre.

En rappel la 18ème Foire internationale de Lomé est placée sous le thème "connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux", se clôture le 10 décembre 2023.

## PAYEMENT PAR TMONEY : TOGOCOM et l'OMS-Togo sont désormais partenaires

Le Directeur Général de TOGOCOM, Pierre Antoine LEGAGNEUR, et la Représentante Résidente de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Togo, Dr DIALLO Fatoumata Binta, ont signé, mardi 28 novembre 2023, un contrat pour la fourniture d'urgence de service de paiement électronique en masse par téléphone mobile. Le partenariat entre ces deux institutions consiste à assurer pour le compte de la représentation de l'OMS en République du Togo, des paiements au profit des différents partenaires et agents impliqués dans ses diverses activités.



TOGOCOM et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ont scellé un partenariat mardi à Lomé. L'accord vise à fournir des services de paiement électronique en masse via téléphone mobile à l'OMS. L'agence onusienne aura ainsi les moyens d'assurer les paiements destinés aux divers partenaires et agents impliqués dans ses multiples activités au Togo.

Les documents ont été signés par Pierre Antoine Legagneur, Directeur Général de TOGOCOM, et le Dr. Fatoumata Binta Diallo, représentante résidente de l'OMS au Togo.

Le partenariat entre l'OMS et TOGOCOM consiste à assurer pour le compte de la représentation de l'OMS en République du Togo, des paiements au profit des différents partenaires et agents impliqués dans ses diverses activités.

Les bénéficiaires, parmi lesquels des

agents vaccinateurs engagés pour une campagne contre la poliomyélite, recevront leur prime directement sur leur compte TMoney.

Cette collaboration entre la société de téléphonie mobile et l'agence onusienne vise à révolutionner la manière dont les paiements sont effectués au profit des différents partenaires et agents impliqués dans les activités de l'OMS au Togo.

Le montant total des paiements s'élève à 76 millions de francs CFA pour une période d'un an. Le service de Paiement électronique de masse, Money, est spécifiquement conçu pour les institutions ou entreprises désireuses d'effectuer des transferts d'argent vers plusieurs destinataires simultanément.

« Cette alliance nous sert d'outil pour sécuriser le paiement vers des comptes Money, de limiter le risque de transport d'espèces vers les bé-

néficiaires vivant en milieu rural, et de traiter de façon instantanée et simultanée des paiements en lot. Cette signature nous permet de rendre disponible l'historique des paiements réalisés et de consulter en temps réel le solde du compte. Y compris la notification automatique des bénéficiaires du paiement avec le motif du paiement », a-t-elle révélé Dr. Fatoumata Binta Diallo.

Pierre Antoine Legagneur, Directeur Général de TOGOCOM, s'est exprimé avec enthousiasme à ce sujet. « Nous sommes heureux d'être toujours plus proches des Togolais en leur offrant un service financier mobile dont la fiabilité, la sécurité et l'accessibilité ne sont plus à démontrer et de contribuer à l'inclusion financière, en nous associant aux institutions et entreprises de la place », a-t-il déclaré. Pour les bénéficiaires, ce partenariat présente des avantages significatifs. Ils ne seront pas soumis à des frais de tenue de compte, contrairement aux banques traditionnelles. De plus, ils recevront les fonds instantanément sur leur compte mobile Money. Les bénéficiaires auront également la possibilité d'utiliser la monnaie électronique pour divers services mobile Money, tels que le règlement des factures CEET et TDE, l'achat de crédit Cashpower, l'acquisition de crédit ou forfait TOGOCOM, le paiement d'abonnements TV, ou encore les transactions auprès des marchands accepteurs.

Ce partenariat dynamique entre TOGOCOM et l'OMS illustre un engagement commun envers l'innovation financière, la sécurité des transactions et la promotion de l'inclusion financière au Togo.

Pour rappel, TOGOCOM est le leader du marché togolais des télécommunications est le fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL avec pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux.

## Courtes contre la montre

### Une décennie de progrès significatifs au Togo

Au Togo, la période 2010-2022 a été marquée par de réelles avancées dans la lutte contre le VIH/SIDA. En un peu plus d'une décennie, le pays a en effet enregistré des performances significatives, selon les statistiques du dernier rapport publié par le Conseil national de lutte (CNLS), en marge de la journée mondiale du 1er décembre dernier. Concrètement, les nouvelles infections ont fortement baissé de 65%, tout comme les décès liés au virus (64%), stables depuis plus de 5 ans désormais. Le taux de prévalence (nombre de cas de malades, englobant aussi bien les cas nouveaux que ceux anciens) est également en chute libre, et se situe actuellement autour de 1,8%, après avoir été de 4% en 2000. L'année dernière, les différentes actions de sensibilisation des populations se sont poursuivies. Au total, pas moins de 57.000 personnes ont été ainsi dépistées, et 18 millions de préservatifs distribués sur tout le territoire. En termes de traitements antirétroviraux, environ 87.000 personnes vivant avec le VIH ont été appuyées, tandis que 75% des patients sous traitement ont eu l'opportunité de tester leur charge virale, parmi lesquelles 90% ont atteint une suppression de la charge virale, a détaillé le Conseil. Enfin, la gestion de la co-infection Tuberculose/VIH reste maîtrisée, grâce aux programmes de prise en charge, mis en œuvre depuis plusieurs années. Si ces résultats sont à saluer, l'ambition reste la même pour le Togo, celle de parvenir à l'atteinte de l'objectif '95-95-95' : 95% des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) connaissant leur statut, 95% d'entre elles recevant un traitement antirétroviral (ARV) et 95% de celles-ci ayant une charge virale supprimée. Selon les dernières statistiques, encore 110.000 personnes (dont plus de 60% de sexe féminin) vivaient avec le VIH en 2022 sur le territoire.

### Lutter contre le recrutement et la radicalisation des jeunes

Les groupes terroristes actifs dans la région ouest-africaine n'hésitent pas à recruter des enfants. Des pratiques qui vont de l'enrôlement forcé aux manipulations psychologiques en passant par de l'argent donné aux parents. Le Togo est confronté à des attaques terroristes. Les groupes djihadistes viennent du Burkina Faso voisin. Pour contrer la menace, le ministère allemand de la Coopération et l'ONG SOS Villages d'Enfants ont décidé de s'unir pour lancer un projet visant à prévenir le recrutement forcé et la radicalisation des jeunes. L'initiative concerne d'abord la région des Savanes, une zone très sensible victime de plusieurs incursions terroristes. Le projet vise à fournir à une jeunesse souvent désoeuvrée des perspectives d'avenir en matière d'éducation et d'emploi. La représentation de 'France volontaires' au Togo a recommandé aux volontaires de ne pas se rendre la partie septentrionale du pays en proie à l'insécurité. Certaines régions ont été déclarées en zone rouge par le ministère français des Affaires étrangères en raison des menaces terroristes. Cela vaut d'ailleurs pour tous les ressortissants français. Les zones frontalières du Burkina Faso ont été victimes de plusieurs attaques terroristes ces derniers mois.

### Les inscriptions sont ouvertes

Au Togo, les inscriptions sont désormais ouvertes pour le compte des élections des membres de l'assemblée consulaire de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo). Dans un communiqué publié en fin de semaine écoulée, la Commission électorale consulaire a dévoilé les conditions de participation ainsi que les pièces requises. Concrètement, les futurs électeurs doivent être des opérateurs inscrits au Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM), être en règle avec l'administration fiscale, sociale et les organes chargés de la régulation et du contrôle des marchés publics, et ne faire l'objet d'aucune procédure de faillite. Pour les collèges électoraux, les candidatures autorisées au niveau national devront provenir des entreprises ayant un chiffre d'affaires annuel de 400 millions FCFA (secteur du commerce et industrie) et celles ayant 150 millions FCFA (secteur de prestations de service). Au plan régional, les entreprises ayant 20 millions FCFA en chiffre d'affaires annuel sont acceptées. Les informations complémentaires liées à la constitution des dossiers sont à retrouver auprès de la Commission consulaire, dans les bureaux de préfectures, ou encore au niveau des tribunaux des régions.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ

Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires



## COP28 : Faure Gnassingbé engagé pour une transition énergétique au Togo

En marge des travaux de la 28<sup>e</sup> édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28), le Togo et la société AMEA Power basée aux Emirats arabes unis, ont procédé le 02 décembre 2023 à la signature d'un protocole d'accord de financement pour la construction de l'extension de la Centrale photovoltaïque de Blitta. La cérémonie s'est déroulée au Pavillon Togo, en présence du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le document a été signé, pour le Togo par Madame Mawunyo Mila Ami Aziabé, Ministre Délégué auprès du Président de la République chargé de l'Energie et des mines et côté de AMEA Power par son président, Monsieur Hussain Jasim Al Nowais.

Avec cet accord, la Centrale solaire photovoltaïque de Blitta disposera d'une capacité supplémentaire de 30 MW et d'un stockage de batterie supplémentaire d'au moins 10 MWh. Ce qui portera sa capacité production de 70 MW à 100MW au totale. Concrètement, l'accord permettra de

doter la centrale d'une d'une capacité supplémentaire de 30 mégawatts et d'un stockage de batterie supplémentaire d'au moins 10 mégawatts heure. Ce qui portera sa capacité totale de production de 70 à 100 MW. Pour l'exécutif, cette nouvelle augmentation de la capacité de production envisagée, s'inscrit dans la vision de diversification du mix énergétique portée par le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé. Ces dernières années, le pays a d'ailleurs initié plusieurs projets dans ce sens : Cizo, installations de mini-centrales solaires et de mini grids, entre

autres.

L'augmentation de la capacité de production de cette infrastructure énergétique répond à la vision du chef de l'Etat de diversifier les sources d'énergie, de promouvoir le développement durable et de faire du Togo un pays de référence en la matière sur le continent.

Le Togo s'est lancé ces dernières années dans une politique de promotion des énergies renouvelables avec la construction de la centrale solaire photovoltaïque de Blitta, la plus grande de la sous-région ouest africaine, à ce jour.

A cela s'ajoutent l'initiative présidentielle Cizo, d'électrification rurale à partir de kit solaire individuel, les projets d'installation des mini-centrales solaires et des mini-grids dans les régions économiques du pays.



D'autres initiatives sont en cours de réalisation notamment la construction d'une centrale solaire de 50 mégawatts (MW) raccordée au réseau public, d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MW de Dapaong et des centrales solaires photovoltaïques de Kara et de Sokodé (scaling solar).

L'ambition du Togo est d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans

le mix énergétique d'ici à 2030 et de réduire les émissions relatives à ce secteur à hauteur de 8 % à l'horizon 2025.

Toutes ces réalisations d'envergure font d'ailleurs partie des actions phares présentées au Pavillon dédié au Togo à la 28<sup>e</sup> édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28).

## DÉCOUPAGE ÉLECTORAL AU TOGO : Les principaux critères pour en débattre avec raison

Au Togo, le gouvernement a annoncé que les élections régionales et législatives se tiendront au premier trimestre 2024.

Si les partis de l'opposition affichent leur volonté d'y participer, ils dénoncent des irrégularités liées au recensement électoral et, surtout, le découpage électoral. Depuis quelques jours, le débat est mené avec acuité dans les états-majors des partis politiques et au sein des organisations de la société civile.

### Une réclamation renouvelée avant chaque scrutin.

« La véhémence des partis pris se comprend aisément en raison des enjeux politiques et non de ceux scientifiques ou de raisons de la Cité. Le découpage électoral est en effet un maillon essentiel pour tout scrutin plurinominal car la juste représentativité des différentes sensibilités politiques dans les instances de délibération, ainsi que la crédibilité et la sincérité du processus électoral en dépendent. Fort de ces considérations et sous réserve des lectures politistes à la Machiavel, récitées sans contextualisation, il apparaît nécessaire de clarifier et d'éclairer l'opinion publique sur les critères d'un découpage électoral juste et équitable à l'aune des enjeux politiques togolais », apprend-t-on.

Les critères démographique et sociogéographique et des réquisits du découpage électoral seront tour à tour analysés.

### Du critère démographique

Le découpage électoral consiste à déterminer le nombre, la taille et les limites des circonscriptions électorales. L'on rappellera qu'une circonscription est une division électorale dans laquelle un nombre déterminé de sièges est soumis à élection. Afin de respecter le principe d'égalité des suffrages, il est nécessaire d'assurer l'égalité de la représentation entre les circonscriptions. Cela implique également la nécessité de réviser périodiquement les limites des circons-



criptions afin de maintenir l'équilibre des suffrages, compte tenu des mouvements de la population

En démocratie, la représentation des diverses circonscriptions doit, en principe, être proportionnelle en termes du rapport entre le nombre de sièges et le nombre d'électeurs. Tous les citoyens sont ainsi représentés également, quel que soit leur lieu de résidence. Il faut, à ce niveau, lever l'équivoque et les ambiguïtés entretenues par certains acteurs. L'égalité des circonscriptions est basée sur le rapport nombre de sièges et nombre d'électeurs. Il ne faudra donc pas confondre l'électorat d'une circonscription à la population résident dans cette circonscription. L'électorat est déterminé sur la base du recensement électoral alors que la population est l'ensemble des habitants de la circonscription, notamment les électeurs plus ceux qui n'ont pas cette qualité (les mineurs, les étrangers et les personnes déchues de leurs droits civiques). En conséquence, le ratio électorat-nombre de sièges d'une circonscription ne peut être mathématiquement égal au ratio population-nombre de sièges de cette circonscription. Les données démographiques à prendre en compte dans le découpage électoral sont celles du recensement électoral et non du recensement général de la

population et de l'habitat.

### Des critères sociogéographiques

L'égalité des circonscriptions peut être relativisée. Il est de principe, dans plusieurs pays, que l'égalité des électeurs n'est pas le seul critère important de représentation. D'autres facteurs sont pris en compte pour garantir une représentation non seulement égale mais aussi efficace. Par exemple, l'identité culturelle d'une circonscription, son évolution historique, sa géographie (régions peu peuplées, endroits éloignés) et la présence de minorités sont des considérations qui sont prises en compte dans le découpage électoral. Ces facteurs s'opposent au principe d'égalité des suffrages. Cependant, la prise en compte de ces facteurs nécessite que les acteurs définissent un écart acceptable par rapport à l'égalité absolue. La prise en compte de ces données sociogéographiques vise à consolider la nation au sens du vivre-ensemble et renforcer la cohésion sociale et la représentativité de tous.

### De la nécessité de la révision périodique pour le compte du découpage électoral

Les populations évoluent avec le temps. Les résidents ruraux se déplacent vers les régions urbaines et la démographie du pays se transforme. Afin de maintenir l'intégrité électorale et l'égalité des suffrages, il importe de revoir périodiquement le découpage des circonscriptions électorales. Le processus de révision doit se faire à une fréquence raisonnable. Habituellement, la révision se fait tous les 5 à 10 ans.

La révision du découpage électoral offre l'opportunité aux acteurs politiques de renforcer tant l'égalité que l'équité de la représentativité des citoyens au sein des instances délibératives au niveau national et au niveau local.

En somme, et au-delà des débats en cours dans les écuries politiques qui font dire qu'en démocratie, les textes les plus importants sont ceux électoraux, nous devrions certes nous garder des hors-pistes juridiques pour ne pas électriser inutilement la scène politique.

## TERRORISME : Le Togo se dote d'un programme d'urgence pour renforcer la résilience et la sécurité des communautés

Au Togo, la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent provoqués par les intrusions de groupes armés terroristes, franchit un nouveau cap. Le pays s'est en effet officiellement doté le jeudi 24 octobre, d'un programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS).

Ce nouveau mécanisme, entériné via un décret pris en conseil des ministres, s'inscrit dans la lignée du plan mis en œuvre dans les Savanes. A l'inverse du dernier, il concerne l'ensemble du territoire national, et couvre spécifiquement les zones touchées ou menacées par des actes de terrorisme et d'extrémisme violent, identifiées sur la base des niveaux de menace. Pour l'exécutif, il s'agit de mieux coordonner les actions permettant de renforcer la résilience des populations sur tous les plans (sécuritaire, social, sanitaire ou encore économique).

Le Conseil des ministres a adopté jeudi 23 novembre 2023 un décret portant création du programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS). Objectif : permettre au pays de poursuivre la lutte contre l'insécurité et l'extrémisme violent et de renforcer la résilience des populations, avec l'appui des partenaires. Après plus d'un an de mise en œuvre, les actions menées ont permis d'obtenir des résultats encourageants dans les principaux domaines d'action couverts par le programme. Ainsi :

-Dans le secteur de l'eau, l'accès à l'eau potable s'est étendu à près de 80.000 nouvelles personnes, faisant progresser le taux de desserte en milieu rural, de 64 % en 2021 à 73,5 % en 2022.

-Dans le secteur de l'énergie, avec un taux moyen d'accès à l'électricité de 66%, l'électrification rurale a également augmenté avec 15.000

ménages supplémentaires raccordés à l'électricité, faisant passer le taux de 22 % en 2021 à 27 % en 2022.

-Dans le secteur agricole, plus de 1.000 hectares de bas-fonds ont été aménagés et plus de 21.000 tonnes d'engrais vivriers ont été distribuées, ainsi que la fourniture de kits d'irrigation et la construction de forages. « Tenant compte de ces résultats, le présent décret institue le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), qui s'inscrit désormais dans le cadre des actions de prévention et d'élimination des intrusions des groupes armés terroristes et d'extrémisme violent et de préservation des acquis de développement du Togo », indique le communiqué officiel.

Le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés vise à mettre en œuvre l'ensemble des actions permettant de renforcer la résilience des populations sur tous les plans.

Le programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés concerne l'ensemble du territoire national et couvre spécifiquement les zones touchées ou menacées par des actes de terrorisme et d'extrémisme violent, identifiées sur la base des niveaux de menace.

En rappel, le plan d'urgence déployé dans les Savanes, a permis en un peu plus d'un an de mise en œuvre, d'améliorer significativement plusieurs secteurs sociaux dans la région.

## LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Une priorité de Faure Gnassingbé

Le Togo est l'un des tout premiers pays africains à manifester sa volonté de participer à la lutte engagée au niveau mondial contre le réchauffement climatique. Sur les orientations du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais a pris des mesures idoines pour faire face aux impacts négatifs de ce phénomène, avec pour objectif de renforcer significativement la résilience des communautés, des écosystèmes et d'anticiper les crises futures. Ces mesures qui sont en phase avec les priorités de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025 et les engagements climatiques conformément à l'Accord de Paris signé en 2016, seront présentées au cours des travaux de haut niveau de la 28<sup>e</sup> édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28) qui se déroule à Dubaï aux Émirats arabes unis.



## Le Togo revoit à la hausse son ambition pour les CDN

Pour concrétiser son engagement au niveau mondial, le Togo a élaboré en septembre 2015, des Contributions déterminées au niveau national (CDN). Cinq ans après ce document stratégique, le pays a revu à la hausse son ambition en vue de participer valablement à la limitation de l'augmentation de la température mondiale de 2°Celsius voir 1,5°Celsius.

Dans cette dynamique, le gouvernement s'est engagé dans une contribution inconditionnelle de réduction des émissions de Gaz à effet de serre

## secteur de l'énergie

L'énergie est l'un des secteurs économiques qui a des impacts considérables sur l'écosystème. Elle contribue à la pollution de l'environnement à travers la production des GES. L'ambition du Togo est d'atteindre 50 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici à 2030 et de réduire les émissions relatives à ce secteur à hauteur de 8 % à l'horizon 2025.

Des actions sont déjà en cours pour atteindre ces résultats. Il s'agit entre autres de la construction de la centrale solaire photovoltaïque



(GES) de 20,51% à l'horizon 2030, soit 6 236,02 Gg CO<sub>2</sub>-eq, et dans une réduction supplémentaire de 30,06% des émissions de GES correspondant à 9 305,59 Gg CO<sub>2</sub>-eq.

## Le Togo renouvelle son engagement pour la concrétisation de l'Accord de Paris

Le Togo fait partie des États africains signataires de l'Accord de Paris, un an après son adoption. Le pays a renouvelé son engagement à Glasgow et au Caire dans la mise en œuvre des mécanismes de marchés carbone volontaires et des marchés régulés afin de mobiliser les ressources et mettre en œuvre ses contributions déterminées au niveau national.

Malgré la faible contribution aux émissions mondiales de Gaz à effet de serre (GES), le gouvernement ne cesse de prendre des initiatives dans les différents secteurs socioéconomiques notamment l'énergie, l'agriculture, le transport et la foresterie.

## Des actions remarquables dans le

l'éclairage public, de la centrale hybride Kékéli (gaz et chaleur) d'une capacité de 65 MW, de mini-grids de 580 KWC (kilowatt-crête), de deux centrales hydroélectriques sans oublier la planification d'installation de trois centrales solaires de 120 MW et la vulgarisation des foyers améliorés ainsi que la promotion du gaz butane en substitution au bois énergie dans le système de cuisson.

## Vers l'augmentation considérable du carbone séquestré

Des initiatives louables ont été également prises dans le secteur de la foresterie, en vue de porter le taux de couverture forestière à 25 % du territoire national et d'atteindre 10% d'augmentation de carbone séquestré à l'horizon 2030.

Il s'agit de la poursuite du processus de reboisement visant à planter un milliard d'arbres à l'horizon 2030, la promotion des reboisements privés, communautaires et étatiques dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du Programme national de reboisement, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie de réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+).

## Des mesures saluaires pour une agriculture biologique et l'agroécologie

Le gouvernement togolais a également pris d'importantes mesures dans le secteur de l'agriculture en vue de renforcer la résilience des populations face au changement climatique. Ainsi, des efforts ont été consentis dans l'agriculture biologique et l'agroécologie, le renforcement de l'appui à la résilience des systèmes alimentaires, l'opérationnalisation des Zones d'aménagement agricole planifiées (ZAAP) ainsi que la promotion de l'agriculture intelligente face au climat (AIC), la ligne directrice des agropoles en cours d'aménagement.

## Des initiatives concrètes dans les secteurs sociaux

Des programmes saluaires ont été également implémentés pour la protection de la zone côtière à hauteur



de 90% à l'horizon 2025 et la gestion des déchets avec la création et l'exploitation du Centre d'enfouissement technique d'Aképe (CET) équipé d'un système de captage du méthane pour Lomé et ses environs. Plusieurs politiques et stratégies ont été aussi mises en œuvre dans les secteurs de l'eau, de la santé, d'hygiène et de l'assainissement, de l'urbanisme et de l'habitat.

Au demeurant, la 28<sup>e</sup> édition de la Conférence des parties sur le climat (COP28) offre l'occasion pour

le Togo de présenter ces mesures prises au plan national pour renforcer la résilience des populations face aux effets du changement climatique et contribuer au plan régional, continental et mondial à la lutte contre les impacts de ce phénomène. Le pays va renouveler son engagement. La délégation togolaise entend formuler des propositions concrètes conformément aux initiatives prises ces dernières années et mobiliser davantage des ressources internes et externes.

## TOGOCOM-FIMO228 :

La 11<sup>ème</sup> édition placée sous le signe de la lutte contre le paludisme

La 11<sup>e</sup> édition du Festival International de la Mode au Togo (Togocom FIMO228) se tiendra du 21 au 25 février 2024 à Lomé, autour du thème : « L'impact de l'environnement sur la santé ».



L'annonce officielle a été faite, mercredi 29 novembre 2023 lors d'une conférence de presse animée par le comité d'organisation de cet événement et ses partenaires, dont le groupe Togocom, le sponsor officiel du FIMO228.

« Cette édition est particulière, notamment en raison du thème choisi qui aborde, entre autres, la lutte contre le paludisme. Cette maladie est souvent causée par l'état de notre environnement, favorisant la prolifération des moustiques. Nous souhaitons sensibiliser la population à cette réalité à travers cet événement. Cette année, sur le podium, nous verrons des mannequins arborant des pancartes ou vêtus de tenues illustrant différents slogans en faveur de la protection de l'environnement. Dans la continuité de nos actions sociales, des collectes de sang et une collaboration avec la structure Bracelet de vie, une solution digitale qui contribue à sauver des vies, sont également prévues », a confié Jacques Logoh, promoteur du FIMO228.

Sur le plan artistique, sont program-

més, un défilé des jeunes talents, un défilé haute couture, un meet-up sur le thème : « Le marché des entreprises créatives africaines » et une soirée "After" pour clôturer l'événement.

« Une autre particularité de cette édition du Togocom FIMO228 est qu'elle sera spécialement dédiée aux artistes locaux », a précisé M. Logoh. Pour Togocom, leader de la téléphonie mobile au Togo, ce Festival International de la mode, devenu une référence grâce à la promotion des talents des designers, mannequins et autres acteurs du secteur, mérite d'être soutenu pour encourager l'entrepreneuriat.

« Togocom a choisi de soutenir toutes les initiatives qui valorisent le Togo, que ce soit sur le plan local ou international. FIMO 228, en matière culturelle, offre une vitrine internationale à notre pays, ce qui motive notre engagement aux côtés de cet événement », a fait savoir Mme Aissatou Diallo, Directrice de la Communication et Marketing de Togocom.

# Togocom Sponsor Officiel

## Retrouvez-nous à la 18ème Foire Internationale de Lomé

**18ème**  
**21 NOV**  
**01 DEC**  
**2023**

**FOIRE**  
**INTERNATIONALE**  
**DE LOME**

Faire de toutes les opportunités

togocom.tg 

Avancer. Pour vous. Pour tous.



**Togocom**

